

---

# États financiers de l' Université de Montréal

30 avril 2023

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie .....	5
Notes complémentaires.....	6-35

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de  
l'Université de Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Montréal (l'« Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2023, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

Le 28 septembre 2023

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

**Université de Montréal**
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**

Exercice terminé le 30 avril 2023

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>										
Subventions du ministère de l'Enseignement supérieur	636 104	608 883	16 040	12 564	50 104	53 962	—	—	702 248	675 409
Autres subventions et contrats gouvernementaux	26 027	25 022	151 363	138 989	21 507	23 397	—	—	198 897	187 408
Autres apports et contrats non gouvernementaux	3 548	476	55 291	63 451	5 349	2 904	—	—	64 188	66 831
Dons	—	134	20 354	17 357	37	2 706	—	—	20 391	20 197
Droits de scolarité	161 246	159 200	—	—	—	—	—	—	161 246	159 200
Services aux étudiants	13 397	13 532	—	—	—	—	—	—	13 397	13 532
Centre d'éducation physique et des sports	19 134	17 172	—	—	—	—	—	—	19 134	17 172
Services auxiliaires	20 984	17 104	—	—	—	—	—	—	20 984	17 104
Revenus de placement	13 785	8 123	11 354	11 465	—	—	—	—	25 139	19 588
Ventes externes	34 818	32 634	—	—	—	—	—	—	34 818	32 634
Gain à la cession d'immobilisations	—	—	—	—	186	552	—	—	186	552
Autres produits	42 148	40 026	—	—	—	—	—	—	42 148	40 026
	<b>971 191</b>	<b>922 306</b>	<b>254 402</b>	<b>243 826</b>	<b>77 183</b>	<b>83 521</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 302 776</b>	<b>1 249 653</b>
<b>Charges</b>										
Enseignement et recherche	583 582	554 054	181 438	169 269	—	—	—	—	765 020	723 323
Services à l'enseignement et à la recherche	109 163	101 310	910	1 273	—	—	—	—	110 073	102 583
Services aux étudiants	15 611	14 598	4 981	4 618	—	—	—	—	20 592	19 216
Centre d'éducation physique et des sports	19 729	17 221	—	—	—	—	—	—	19 729	17 221
Bourses – cycles supérieurs	8 426	8 424	48 131	44 177	—	—	—	—	56 557	52 601
Services à la collectivité	—	—	14 054	10 450	—	—	—	—	14 054	10 450
Administration	81 432	73 213	—	—	—	—	—	—	81 432	73 213
Gestion des immeubles	69 601	64 709	—	—	—	—	—	—	69 601	64 709
Services auxiliaires	17 825	17 116	—	—	—	—	—	—	17 825	17 116
Créances douteuses sur les droits de scolarité	1 463	1 147	—	—	—	—	—	—	1 463	1 147
Intérêts sur les découverts et les emprunts bancaires et frais financiers	66	197	—	—	2 295	762	—	—	2 361	959
Intérêts sur la dette	—	—	—	—	24 224	24 490	—	—	24 224	24 490
Vacances et délais de carence remis en temps	1 796	1 072	—	—	—	—	—	—	1 796	1 072
Autres avantages sociaux futurs non ventilés	(14 047)	(23 653)	—	—	—	—	—	—	(14 047)	(23 653)
Autres contributions et affectations	—	—	656	554	6 654	11 885	—	—	7 310	12 439
Dépenses inhabituelles découlant de la pandémie	—	4 781	—	—	—	—	—	—	—	4 781
Amortissement des immobilisations	—	—	—	—	99 284	98 263	—	—	99 284	98 263
	<b>894 647</b>	<b>834 189</b>	<b>250 170</b>	<b>230 341</b>	<b>132 457</b>	<b>135 400</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 277 274</b>	<b>1 199 930</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les postes suivants	76 544	88 117	4 232	13 485	(55 274)	(51 879)	—	—	25 502	49 723
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	1 026	(2 461)	—	—	—	—	—	—	1 026	(2 461)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	—	—	—	—	14	22 414	—	—	14	22 414
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>77 570</b>	<b>85 656</b>	<b>4 232</b>	<b>13 485</b>	<b>(55 260)</b>	<b>(29 465)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>26 542</b>	<b>69 676</b>
<b>Soldes de fonds au début</b>	<b>(13 087)</b>	<b>228 919</b>	<b>13 766</b>	<b>6 197</b>	<b>290 618</b>	<b>258 695</b>	<b>403 054</b>	<b>390 317</b>	<b>694 351</b>	<b>884 128</b>
Apports sous forme de biens et dotations	—	—	—	—	449	82	17 906	17 004	18 355	17 086
(Pertes) revenus de placement (déduites du) ajoutés au capital en dotation	—	—	—	—	—	—	(5 327)	9 936	(5 327)	9 936
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés non réalisée ajoutée au (déduite du) capital en dotation	—	—	—	—	—	—	6 594	(16 832)	6 594	(16 832)
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	30 262	(269 643)	—	—	—	—	—	—	30 262	(269 643)
Virements interfonds	(58 277)	(58 019)	(5 750)	(5 916)	57 303	61 306	6 724	2 629	—	—
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	<b>36 468</b>	<b>(13 087)</b>	<b>12 248</b>	<b>13 766</b>	<b>293 110</b>	<b>290 618</b>	<b>428 951</b>	<b>403 054</b>	<b>770 777</b>	<b>694 351</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université de Montréal**  
**État de la situation financière**  
au 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

	Notes	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>											
À court terme											
Encaisse		—	51 319	69 743	62 050	12 632	24 376	1 052	1 025	83 427	138 770
Placements	3	253 760	115 745	4 621	6 394	—	—	28 774	28 003	287 155	150 142
Débiteurs	4	113 435	97 588	128 552	111 726	196 767	206 535	469	150	439 223	415 999
Stocks		6 517	6 032	—	—	—	—	—	—	6 517	6 032
Charges imputables au prochain exercice		7 624	6 459	408	1 372	—	1	—	—	8 032	7 832
Instruments financiers dérivés – contrats de change	15	—	—	—	—	—	—	—	85	—	85
Avances à d'autres fonds	5	47 345*	51 525*	361 398*	358 150*	79 294*	74 210*	586*	—	—	—
		<b>428 681</b>	328 668	<b>564 722</b>	539 692	<b>288 693</b>	305 122	<b>30 881</b>	29 263	<b>824 354</b>	718 860
Placements	3	—	—	4 532	4 193	—	—	411 277	388 420	415 809	392 613
Débiteurs	4	—	—	3 055	2 237	1 048 643	926 816	—	—	1 051 698	929 053
Immobilisations	6	—	—	—	—	1 534 640	1 481 766	—	—	1 534 640	1 481 766
Actif au titre des prestations définies du programme de base du régime de retraite	11	386 230	326 425	—	—	—	—	—	—	386 230	326 425
Instruments financiers dérivés – contrats d'échange de taux d'intérêt	15	—	—	—	—	11 145	11 131	—	—	11 145	11 131
Autres actifs		—	—	—	—	222	230	—	—	222	230
		<b>814 911</b>	655 093	<b>572 309</b>	546 122	<b>2 883 343</b>	2 725 065	<b>442 158</b>	417 683	<b>4 224 098</b>	3 860 078
<b>Passif</b>											
À court terme											
Découvert bancaire		76 800	—	—	—	—	—	—	—	76 800	—
Emprunts bancaires	7	—	—	—	—	96 467	49 090	—	—	96 467	49 090
Créditeurs et charges à payer	8	127 234	129 347	11 764	17 249	62 683	47 359	10	1 500	201 691	195 455
Produits reportés		15 643	10 225	16 319	24 465	—	—	—	—	31 962	34 690
Apports reportés	9	—	—	452 683	416 431	410	455	—	—	453 093	416 886
Instruments financiers dérivés – contrats de change	15	—	—	—	—	—	—	164	174	164	174
Tranche à court terme de la dette	10	—	—	—	—	71 598	85 647	—	—	71 598	85 647
Avances dues à d'autres fonds	5	348 950*	345 531*	79 295*	74 211*	47 345*	51 188*	13 033*	12 955*	—	—
		<b>568 627</b>	485 103	<b>560 061</b>	532 356	<b>278 503</b>	233 739	<b>13 207</b>	14 629	<b>931 775</b>	781 942
Subventions à rembourser ou à verser		19 795	8 552	—	—	—	—	—	—	19 795	8 552
Dette	10	—	—	—	—	775 664	794 165	—	—	775 664	794 165
Apports reportés	9	—	—	—	—	482 074	387 005	—	—	482 074	387 005
Apports reportés afférents aux immobilisations	9	—	—	—	—	1 053 992	1 019 538	—	—	1 053 992	1 019 538
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire du régime de retraite	11	91 252	85 651	—	—	—	—	—	—	91 252	85 651
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	11	98 769	88 874	—	—	—	—	—	—	98 769	88 874
		<b>778 443</b>	668 180	<b>560 061</b>	532 356	<b>2 590 233</b>	2 434 447	<b>13 207</b>	14 629	<b>3 453 321</b>	3 165 727
Engagements et éventualités	18 et 19										
<b>Soldes de fonds</b>	12 et 13										
Investis en immobilisations		—	—	—	—	234 724	233 802	—	—	234 724	233 802
Affectations d'origine externe		—	—	—	—	—	—	363 836	344 590	363 836	344 590
Affectations d'origine interne		20 085	17 516	12 248	13 766	58 386	56 816	65 115	58 464	155 834	146 562
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies		275 999	245 737	—	—	—	—	—	—	275 999	245 737
Déficitaires – Avantages sociaux futurs		(79 789)	(93 837)	—	—	—	—	—	—	(79 789)	(93 837)
Déficitaires – Activités de fonctionnement		(179 827)	(182 503)	—	—	—	—	—	—	(179 827)	(182 503)
		<b>36 468</b>	(13 087)	<b>12 248</b>	13 766	<b>293 110</b>	290 618	<b>428 951</b>	403 054	<b>770 777</b>	694 351
		<b>814 911</b>	655 093	<b>572 309</b>	546 122	<b>2 883 343</b>	2 725 065	<b>442 158</b>	417 683	<b>4 224 098</b>	3 860 078

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total des fonds » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil de l'Université



Recteur



Vice-recteur à l'administration et aux finances

**Université de Montréal**  
**État des flux de trésorerie**  
Exercice terminé le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent des produits sur les charges		26 542	69 676
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		(1 026)	2 461
Amortissement des immobilisations		99 284	98 263
Gain à la cession d'immobilisations		(186)	(552)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(55 566)	(42 976)
Variation de l'actif et des obligations liées aux avantages sociaux futurs		(14 047)	(23 653)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés excluant celle relative au fonds de dotation		(14)	(22 414)
		<b>54 987</b>	80 805
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser	17	(15 937)	12 488
		<b>39 050</b>	93 293
<b>Activités d'investissement</b>			
Variation nette des placements		(152 589)	24 841
Instruments financiers dérivés – contrats de change		75	1 397
Acquisition d'immobilisations et autres actifs		(136 740)	(96 229)
Produit de la cession d'immobilisations		186	560
		<b>(289 068)</b>	(69 431)
<b>Activités de financement</b>			
Variation nette des emprunts bancaires		47 377	45 449
Augmentation de la dette		52 637	46 626
Remboursement de la dette		(85 647)	(65 979)
Variation nette des frais d'émission de la dette non amortis		460	222
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		90 020	60 522
Dotations reçues		18 355	17 086
(Pertes) revenus de placement (déduites du) ajoutés au capital en dotation		(5 327)	9 936
		<b>117 875</b>	113 862
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(132 143)	137 724
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		138 770	1 046
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>6 627</b>	138 770
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent			
Encaisse		83 427	138 770
Découverts bancaires		(76 800)	—
		<b>6 627</b>	138 770

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 17.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et objectifs de l'Université**

L'Université de Montréal (l'« Université ») est constituée en vertu de la Loi 234 de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 27 mars 2018 et mise en vigueur le 28 septembre 2018.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré qui n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu, au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Adoption des modifications apportées au chapitre 3400, « Produits »*

L'Université a adopté les modifications du chapitre 3400, « Produits », du *Manuel de CPA Canada* pour l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022, qui fournissent des directives supplémentaires concernant la comptabilisation des composantes multiples d'un contrat, le pourcentage d'avancement, la façon de déterminer si l'entité est le mandat ou le mandataire et les opérations de type « vente à livrer ».

L'application de ces modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de l'Université.

### *Adoption des modifications apportées au chapitre 3462, « Avantages sociaux futurs »*

Au cours de l'exercice considéré, l'Université a appliqué les modifications au chapitre 3462, « Avantages sociaux futurs », du *Manuel de CPA Canada*, ce qui a entraîné un changement dans l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies en ce qui a trait à certains régimes de retraite commandités par l'Université (programme surcomplémentaire du régime de retraite et régime d'avantages postérieurs à l'emploi). Dans le cas des régimes pour lesquels aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle n'exige l'établissement d'une évaluation aux fins de la capitalisation, les modifications retirent la possibilité de recourir à une évaluation aux fins de la capitalisation. L'obligation au titre des prestations définies faisait auparavant l'objet d'évaluations de capitalisation. En raison des modifications apportées, en l'absence de dispositions légales, réglementaires ou contractuelles applicables à ces régimes, l'Université est tenue d'évaluer l'obligation au titre des prestations définies au moyen d'évaluations comptables.

L'effet cumulatif de 12 000 000 \$ de l'application des modifications est comptabilisé aux charges des autres avantages sociaux futurs non ventilés de l'exercice considéré.

### *Consolidation*

L'Université ne consolide pas les entités sans but lucratif qu'elle contrôle. Les données financières combinées afférentes à ces entités sont présentées à la note 16.



## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Comptabilité par fonds*

L'Université présente ses informations financières par fonds.

Elle dispose d'un fonds de fonctionnement et de trois autres fonds : le fonds avec restrictions, le fonds des immobilisations et le fonds de dotation.

#### *Fonds de fonctionnement*

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités habituelles menées par l'Université en matière de prestation de services d'enseignement, de soutien à l'enseignement et à la recherche, de fonctionnement du campus universitaire et de recherche à des fins internes. Ce fonds présente également les ressources non affectées de l'externe et les subventions de fonctionnement.

#### *Fonds avec restrictions*

Le fonds avec restrictions rend compte des ressources grevées d'affectations externes, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités associées à la recherche. Les surplus générés par les activités financées par l'externe sont réaffectés à la recherche ou à une activité assimilable et sont présentés à titre de fonds affectés de l'interne dans les soldes de fonds.

#### *Fonds des immobilisations*

Le fonds des immobilisations présente les éléments d'actif et de passif ainsi que les produits et les charges afférents aux immobilisations détenues par l'Université et ceux qui servent à leur financement.

#### *Fonds de dotation*

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotations (capital permanent) ainsi que les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations, en accord avec les exigences des donateurs. Les autres revenus de placement réalisés à même les ressources du fonds de dotation sont présentés au fonds avec restrictions ou au fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs, le cas échéant.

### *Constatation des produits*

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les services ne sont pas rendus.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Constatation des produits (suite)*

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services offerts aux étudiants, le centre d'éducation physique et des sports, les services auxiliaires et les ventes externes. Ces revenus sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel le service sous-jacent est rendu.

Les subventions de fonctionnement du gouvernement du Québec sont comptabilisées au cours de l'exercice à l'égard duquel elles sont consenties.

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du solde de fonds du fonds de dotation.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes à l'affectation sont engagées. Ainsi, les revenus de placement tirés des ressources affectées du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds correspondant. Si la charge correspondante n'est pas réalisée, ces revenus de placement sont reportés et présentés à titre d'apports reportés à l'état de la situation financière. Les revenus de placement non affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement.

Les apports découlant des campagnes de sollicitation sont comptabilisés au fonds concerné, selon l'affectation du donateur, lors de l'encaissement des dons. Les apports non affectés sont présentés au fonds de fonctionnement au poste « Dons ».

La tranche des produits encaissés concernant les contrats de recherche, pour lesquels les services ne sont pas rendus au cours de l'exercice, est présentée dans les produits reportés à l'état de la situation financière du fonds avec restrictions, alors que la partie des autres apports destinés à la recherche et non utilisés en fin d'exercice est présentée à titre d'apports reportés.

### *Instruments financiers*

#### *Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Université dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les dividendes et les intérêts gagnés, les dividendes et les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les produits de placement.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre d'autres produits ou de charges d'intérêts.

#### *Dépréciation*

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Instruments financiers dérivés*

L'Université recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer ses risques de taux d'intérêt afférents à la dette ainsi qu'à des contrats de change à terme pour gérer ses risques de change afférents à ses placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre d'actif (ou de passif). La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables.

### *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*

L'Université constate un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation qui naît de l'acquisition, du développement ou de la mise en valeur, de la construction, ou de l'exploitation normale de l'actif à long terme dans la période au cours de laquelle naît l'obligation lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation. Le passif est évalué à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. Le coût correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour refléter tout changement causé par l'écoulement du temps, et la révision soit de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale, soit du taux d'actualisation. L'accroissement du passif pour refléter le changement causé par l'écoulement du temps donne lieu à une charge de désactualisation aux résultats, alors que les variations du passif résultant de la révision soit du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale soit du taux d'actualisation sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable de l'immobilisation en question.

L'Université est au courant qu'il y a présence de contaminants dans certains bâtiments; toutefois, l'Université n'est pas en mesure d'évaluer les coûts en lien avec ces contaminants et le moment, le cas échéant, où ces coûts seront encourus. Ainsi, aucun passif n'est comptabilisé.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur période d'utilisation prévue.

L'Université impute la charge d'amortissement à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des immobilisations, selon la méthode linéaire et sur les périodes suivantes, qui correspondent également aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

Aménagement des terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunication	10 ans
Logiciels autres que les versions initiales	3 ans
Développement informatique	10 ans
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail

Les intérêts des emprunts temporaires pour les nouvelles constructions sont ajoutés au coût de ces constructions jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations complètement amorties sont radiées des registres comptables au moment où elles ne sont plus utilisées.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

### *Conversion des devises*

Les soldes des comptes et les opérations effectuées en devises sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice, sauf pour l'amortissement, qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi*

Les coûts du programme de base du régime de retraite à prestations définies de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les coûts du programme surcomplémentaire du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université utilise des évaluations actuarielles établies aux fins de la comptabilisation pour déterminer les obligations au titre du régime à prestations définies. Ces évaluations périodiques sont fondées sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi n'est pas capitalisé.

L'Université constate:

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du régime, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des soldes de fonds, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers exige que la direction de l'Université formule des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les éléments d'actif et de passif de même que dans les éléments de passif éventuel divulgués à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges de l'exercice visé. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les subventions à recevoir du MES ou à rembourser, la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés, l'actif et les obligations au titre des prestations définies et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**3. Placements**

	<b>2023</b>			
	<b>Fonds de fonction- nement</b>	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Fonds de dotation</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	<b>253 760</b>	<b>3 851</b>	<b>28 774</b>	<b>286 385</b>
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 5 464 991 \$, 0,85 % à 3,40 %, échéant de mai 2023 à décembre 2025	—	<b>5 288</b>	—	<b>5 288</b>
Parts de fonds communs d'obligations				
Canada	—	—	<b>102 145</b>	<b>102 145</b>
États-Unis	—	—	<b>20 714</b>	<b>20 714</b>
	—	—	<b>122 859</b>	<b>122 859</b>
Actions				
Canada	—	<b>13</b>	<b>84 958</b>	<b>84 971</b>
États-Unis	—	—	<b>41 497</b>	<b>41 497</b>
	—	<b>13</b>	<b>126 455</b>	<b>126 468</b>
Parts de fonds communs d'actions				
Canada	—	—	<b>791</b>	<b>791</b>
Étranger	—	—	<b>43 485</b>	<b>43 485</b>
	—	—	<b>44 276</b>	<b>44 276</b>
Participation dans une société en commandite				
Canada	—	<b>1</b>	—	<b>1</b>
Titres immobiliers				
Canada	—	—	<b>4 750</b>	<b>4 750</b>
Étrangers	—	—	<b>13 154</b>	<b>13 154</b>
	—	—	<b>17 904</b>	<b>17 904</b>
Fonds de couverture				
États-Unis	—	—	<b>19 657</b>	<b>19 657</b>
Étranger	—	—	<b>80 126</b>	<b>80 126</b>
	—	—	<b>99 783</b>	<b>99 783</b>
	<b>253 760</b>	<b>9 153</b>	<b>440 051</b>	<b>702 964</b>
Moins : tranche à court terme	<b>253 760</b>	<b>4 621</b>	<b>28 774</b>	<b>287 155</b>
	—	<b>4 532</b>	<b>411 277</b>	<b>415 809</b>

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**3. Placements (suite)**

	2022			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	115 745	4 648	28 003	148 396
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 6 137 300 \$, 0,85 % à 4,00 %, échéant de mai 2022 à mars 2025	—	5 922	—	5 922
Parts de fonds communs d'obligations				
Canada	—	—	106 475	106 475
États-Unis	—	—	18 318	18 318
	—	—	124 793	124 793
Actions				
Canada	—	16	91 423	91 439
États-Unis	—	—	39 567	39 567
	—	16	130 990	131 006
Parts de fonds commun d'actions Étranger	—	—	40 968	40 968
Participation dans une société en commandite				
Canada	—	1	—	1
Titres immobiliers	—	—	4 703	4 703
Fonds de couverture				
États-Unis	—	—	12 964	12 964
Étranger	—	—	73 846	73 846
	—	—	86 810	86 810
	115 745	10 587	416 423	542 755
Moins : tranche à court terme	115 745	6 394	28 003	150 142
	—	4 193	388 420	392 613

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**3. Placements (suite)**

Les revenus de placement se détaillent et se répartissent comme suit :

	<b>2023</b>		
	<b>Fonds de fonction- nement</b>	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>10 327</b>	<b>328</b>	<b>10 655</b>
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	<b>3 458</b>	<b>14 205</b>	<b>17 663</b>
Variation du poste « Apports reportés »	—	<b>(3 179)</b>	<b>(3 179)</b>
	<b>13 785</b>	<b>11 354</b>	<b>25 139</b>
	<b>2022</b>		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	2 930	272	3 202
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	5 193	14 495	19 688
Variation du poste « Apports reportés »	—	(3 302)	(3 302)
	8 123	11 465	19 588

Les revenus de placement tirés des ressources détenues par le fonds de dotation se détaillent et se répartissent comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Intérêts et dividendes	<b>8 678</b>	9 296
Gains à la cession de placements	<b>4 476</b>	21 271
	<b>13 154</b>	30 567
Honoraires du fiduciaire et des gestionnaires	<b>(805)</b>	(929)
	<b>12 349</b>	29 638
Tranche présentée au poste « Revenus de placement » du fonds de fonctionnement	<b>3 458</b>	5 193
Tranche présentée avec les produits généraux des « Services aux étudiants » du fonds de fonctionnement	<b>13</b>	14
Tranche présentée au poste « Revenus de placement » du fonds avec restrictions	<b>14 205</b>	14 495
(Pertes) revenus de placement (déduites du) ajoutés au capital en dotation	<b>(5 327)</b>	9 936
	<b>12 349</b>	29 638



### 3. Placements (suite)

La majorité des dotations sont soumises à la politique 10.33 de gestion et de distribution du fonds de dotation (la « Politique »), laquelle détermine annuellement le montant de revenus de placement à répartir aux différents fonds. Si la juste valeur (JV) de chacune des dotations est supérieure au capital initial doté (CID), il faut enregistrer à chaque fonds concerné les revenus prévus selon la formule de calcul basée sur le ratio JV/CID. Si les revenus de placement de l'année sont insuffisants, il faut puiser à même les revenus des années antérieures inscrits au solde de fonds du fonds de dotation à titre de réserve temporaire. Si la réserve temporaire est insuffisante, une tranche de la variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation est alors utilisée afin de respecter exactement le montant de répartition établi en vertu de la Politique.

La variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation s'établit au montant positif de 7 369 990 \$ (négatif de 19 043 900 \$ en 2022) et se répartit comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Tranche présentée à l'état des résultats du fonds de fonctionnement et virée ensuite (du) au fonds de dotation (note 14)	<b>776</b>	(2 212)
Tranche présentée directement comme variation des soldes de fonds du fonds de dotation	<b>6 594</b>	(16 832)
	<b>7 370</b>	(19 044)

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**4. Débiteurs**

Les débiteurs se répartissent comme suit selon les fonds et les tranches à court terme et à long terme :

	2023	2022
	\$	\$
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Subvention à recevoir du MES	82 200	71 128
Droits de scolarité et autres frais	17 786	16 925
Ventes et autres*	19 793	16 150
Intérêts et dividendes	793	172
	<b>120 572</b>	104 375
Provision pour créances douteuses	<b>(7 137)</b>	(6 787)
Montant encaissable à court terme	<b>113 435</b>	97 588
<b>Fonds avec restrictions</b>		
Subventions, contrats et autres	131 607	113 963
Moins : montants encaissables à long terme	3 055	2 237
Montant encaissable à court terme	<b>128 552</b>	111 726
<b>Fonds des immobilisations</b>		
Subventions	1 244 606	1 132 229
Intérêts et dividendes	265	267
Autres	539	855
	<b>1 245 410</b>	1 133 351
Moins : subventions encaissables à long terme	<b>1 048 643</b>	926 916
Montant encaissable à court terme	<b>196 767</b>	206 535
<b>Fonds de dotation</b>		
Intérêts et dividendes	27	22
Autres	442	128
Montant encaissable à court terme	<b>469</b>	150
Total des débiteurs encaissables à court terme	<b>439 223</b>	415 999
Total des débiteurs encaissables à long terme	<b>1 051 698</b>	929 053

\* Débiteurs en lien avec ventes externes, TPS/TVQ et autres éléments non liés à la subvention du MES ou aux droits de scolarité.

*Dons à recevoir*

Les dons à recevoir des campagnes de souscription, d'un montant de 240 153 500 \$ (244 882 700 \$ en 2022), sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. La valeur estimative de réalisation de ces engagements s'établit à 230 127 200 \$ (234 703 800 \$ en 2022), dont 40 236 100 \$ (42 430 700 \$ en 2022) au cours du prochain exercice; elle est basée sur l'expérience d'encaissement.

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**5. Avances à (dues à) d'autres fonds**

L'Université gère tous ses comptes de banque globalement. Bien que la majorité des dépôts attribuables à chaque fonds soit portée au compte de banque du fonds concerné, les décaissements, pour leur part, passent en totalité par un compte de banque central présenté au fonds de fonctionnement. Les avances à (dues à) d'autres fonds ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement (ou de remboursement).

**6. Immobilisations**

	<b>2023</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortis- sement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>
	\$	\$	\$
Terrains	47 409	—	47 409
Aménagement des terrains	77 582	17 997	59 585
Bâtiments			
Bâtiments	1 029 765	448 687	581 078
Améliorations majeures aux bâtiments	813 087	320 462	492 625
Améliorations locatives	20 768	19 369	1 399
Matériel et équipement			
Équipement informatique	46 809	31 925	14 884
Équipement de communication multimédia	23 975	20 392	3 583
Mobilier et équipement de bureau	33 667	26 643	7 024
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	201 125	100 735	100 390
Documents de bibliothèque	302 694	259 532	43 162
Matériel roulant	2 144	1 332	812
Réseaux de télécommunication	8 432	6 483	1 949
Logiciels autres que les versions initiales	10 448	6 319	4 129
Développement informatique	112 716	100 571	12 145
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 496	10 295	201
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	157	—
Projets en cours	158 549	—	158 549
Œuvres d'art	5 716	—	5 716
	<b>2 905 539</b>	<b>1 370 899</b>	<b>1 534 640</b>

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**6. Immobilisations (suite)**

	2022		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 409	—	47 409
Aménagement des terrains	76 093	13 686	62 407
Bâtiments			
Bâtiments	1 011 214	430 499	580 715
Améliorations majeures aux bâtiments	768 789	294 105	474 684
Améliorations locatives	19 891	18 145	1 746
Matériel et équipement			
Équipement informatique	43 789	30 224	13 565
Équipement de communication multimédia	24 749	21 166	3 583
Mobilier et équipement de bureau	34 248	25 470	8 778
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	202 657	104 761	97 896
Documents de bibliothèque	302 694	259 532	43 162
Matériel roulant	2 094	1 065	1 029
Réseaux de télécommunication	8 524	5 836	2 688
Logiciels autres que les versions initiales	8 654	4 828	3 826
Développement informatique	110 639	93 733	16 906
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 496	10 247	249
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	157	—
Projets en cours	118 658	—	118 658
Œuvres d'art	5 267	—	5 267
	<b>2 786 686</b>	<b>1 304 920</b>	<b>1 481 766</b>

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**7. Emprunts bancaires**

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Fonds des immobilisations</b>		
Facilité de crédit bancaire – Institution financière	<b>4 000</b>	—
Facilité de crédit bancaire – Financement-Québec*	<b>92 467</b>	49 090
	<b>96 467</b>	49 090

\* L'Université dispose de marges de crédit autorisées de 584 686 300 \$ par Financement-Québec, soit une marge de 61 486 300 \$ pour le « Complexe des sciences sur le nouveau site Outremont » en lien avec la subvention du même montant accordée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), une marge de 5 000 000 \$ pour la « Réfection d'infrastructures du CEPSUM » en lien avec une subvention du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur du MES, une marge de 2 170 000 \$ pour la « Revitalisation du site de la gare de triage Outremont » en lien avec une subvention du Fonds Chantier Canada-Québec et plusieurs marges totalisant 516 030 000 \$ pour le financement temporaire des acquisitions d'immobilisations financées par le MES.

Les marges de crédit portent intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,020 % (taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,020 % au 30 avril 2022). Le taux effectif était de 4,514 % au 30 avril 2023 (1,473 % au 30 avril 2022).

La marge de crédit de 61 486 300 \$ sera remplacée par un billet à terme de la période de réclamation pour un montant totalisant les coûts financés par le MEI. Les marges de 516 060 000 \$ seront à la fin également remplacées par des billets à terme selon le calendrier déterminé par le MES.

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 135 000 000 \$, soit 10 000 000 \$ sous forme d'une marge de crédit et 125 000 000 \$ en acceptations bancaires. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution prêteuse diminué de 50 points (taux effectif de 6,2 % au 30 avril 2023; 2,7 % au 30 avril 2022) et est renouvelable le 31 janvier 2023, tandis que les acceptations bancaires sont émises aux taux du marché. Au 30 avril 2023, un montant de 4 000 000 \$ de la marge de crédit était utilisé pour financer une tranche des coûts capitalisables liés à la réhabilitation du pavillon Roger-Gaudry (valeur nulle au 30 avril 2022). Les acceptations bancaires n'étaient pas utilisées au 30 avril 2023 (valeur nulle au 30 avril 2022). La facilité de crédit concernant les acceptations bancaires est renouvelable le 31 janvier 2023.

**8. Crédoiteurs et charges à payer**

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>104 353</b>	94 828
Salaires et avantages sociaux	<b>45 526</b>	50 579
Vacances courues du personnel et jours de carence à remettre en temps	<b>46 991</b>	45 196
Sommes à remettre à l'État	<b>4 821</b>	4 852
	<b>201 691</b>	195 455

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**9. Apports reportés**

*Apports reportés*

Les apports reportés ont trait aux montants qui n'étaient pas encore utilisés aux fins désignées par les apporteurs des fonds.

	<b>2023</b>		
	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Fonds des immobilisations</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	<b>416 431</b>	<b>387 460</b>	<b>803 891</b>
Subventions encaissées au cours de l'exercice	<b>229 235</b>	<b>199 494</b>	<b>428 729</b>
Dons encaissés au cours de l'exercice	<b>28 214</b>	<b>6 981</b>	<b>35 195</b>
Revenus de placement affectés de l'exercice	<b>14 572</b>	—	<b>14 572</b>
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	<b>(235 769)</b>	<b>(21 431)</b>	<b>(257 200)</b>
Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	—	<b>(90 020)</b>	<b>(90 020)</b>
Solde à la fin (court et long termes)	<b>452 683</b>	<b>482 484</b>	<b>935 167</b>

  

	<b>2022</b>		
	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Fonds des immobilisations</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	401 716	339 959	741 675
Correction du solde de la fin 2021	—	(11 077)	(11 077)
Subventions encaissées au cours de l'exercice	199 314	141 230	340 544
Dons encaissés au cours de l'exercice	27 297	6 786	34 083
Revenus de placement affectés de l'exercice	14 767	—	14 767
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(226 663)	(28 916)	(255 579)
Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	—	(60 522)	(60 522)
Solde à la fin (court et long termes)	416 431	387 460	803 891

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**9. Apports reportés (suite)**

*Apports reportés afférents aux immobilisations*

Les apports reportés afférents aux immobilisations ont trait aux apports affectés à l'acquisition d'immobilisations et représentent la tranche non amortie en fin d'exercice.

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Solde au début	<b>1 019 538</b>	1 001 992
Reclassement	—	10 916
Montant transféré des apports reportés	<b>90 020</b>	60 522
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	<b>(55 566)</b>	(53 892)
Solde à la fin	<b>1 053 992</b>	1 019 538

**10. Dette**

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Emprunts financés par le MES</b>		
Emprunt, 2,1470 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 283 661 \$, solde de 9 028 749 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> octobre 2028	<b>55 447</b>	64 731
Emprunt, 2,9760 %, intérêts payables annuellement, capital remboursable par versements annuels variables de 289 995 \$ à 298 626 \$, échu le 20 décembre 2022	—	299
Emprunt, 3,4120 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 800 000 \$, solde de 10 800 000 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> juin 2034	<b>30 600</b>	32 400
Emprunt, 3,1090 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 5 227 600 \$, solde de 15 041 200 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> mars 2029	<b>41 179</b>	46 407
Emprunt, 2,4150 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 443 200 \$, solde de 795 200 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> mars 2030	<b>3 455</b>	3 898
Emprunt, 3,2300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 480 000 \$, solde de 10 360 000 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> juin 2034	<b>26 640</b>	28 120
Montant à reporter	<b>157 321</b>	175 855

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**10. Dette (suite)**

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Emprunts financés par le MES (suite)</b>		
Montant reporté	<b>157 321</b>	175 855
Emprunt, 1,9410 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 7 316 856 \$, solde de 23 098 863 \$ échu le 1 <sup>er</sup> mars 2023	—	23 099
Emprunt, 2,1300 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 8 817 251 \$, solde de 95 674 739 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> septembre 2026	<b>122 126</b>	130 944
Emprunt, 2,7530 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 105 080 \$, solde de 105 880 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> septembre 2032	<b>1 052</b>	1 157
Emprunt, 2,8760 %, remboursable par des versements trimestriels de 807 184 \$, capital et intérêts, solde de 795 536 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> mars 2034	<b>30 131</b>	32 428
Emprunt, 2,3640 %, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 606 836 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2026	<b>2 290</b>	2 830
Emprunt, 2,9330 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 951 919 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2042	<b>19 038</b>	19 990
Emprunt, 2,7870 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 9 789 139 \$, solde de 46 729 312 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> septembre 2027	<b>85 886</b>	95 675
Emprunt, 3,1370 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 2 112 840 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2043	<b>44 370</b>	46 482
Emprunt, 2,4390 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 3 564 532 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2039	<b>60 597</b>	64 161
Emprunt, 2,3460 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 422 533 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2034	<b>5 071</b>	5 493
Montant à reporter	<b>527 882</b>	598 114



**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**10. Dette (suite)**

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Emprunts financés par le MES (suite)</b>		
Montant reporté	<b>527 882</b>	598 114
Emprunt, 0,7690 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 259 117 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2025	<b>777</b>	1 036
Emprunt, 1,7100 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 70 767 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2035	<b>920</b>	991
Emprunt, 1,9540 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 319 610 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2040	<b>23 753</b>	25 073
Emprunt, 1,3450 %, intérêts payables annuellement, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 358 279 \$, échéant le 17 novembre 2030	<b>2 700</b>	3 018
Emprunt, 2,5920 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 426 895 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2041	<b>27 111</b>	28 538
Emprunt, 2,4280 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 646 677 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2036	<b>9 053</b>	9 700
Emprunt, 1,4990 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 677 656 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2026	<b>6 711</b>	8 388
Emprunt, 4,5440 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 1 648 198 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2042	<b>32 964</b>	—
Emprunt, 4,0020 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 492 460 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2027	<b>2 462</b>	—
Emprunt, 4,0020 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 140 000 \$, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2027	<b>700</b>	—
Montant à reporter	<b>635 033</b>	674 858

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**10. Dette (suite)**

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Emprunts financés par le MES (suite)</b>		
Montant reporté	<b>635 033</b>	674 858
Emprunt, 4,3540 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 7 316 856 \$, solde de 8 465 150 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> mars 2025	<b>15 782</b>	—
Emprunt, 4,1870 %, capital et intérêts remboursables par versements annuels de 91 183 \$, échéant le 27 juin 2032	<b>729</b>	—
	<b>651 544</b>	674 858
Frais d'émission de la dette non amortis	<b>(3 077)</b>	(3 537)
	<b>648 467</b>	671 321
<b>Autres emprunts</b>		
Emprunt pour des travaux de rénovation et de réaménagement et pour la construction de pavillons, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,4300 % (taux effectif de 5,4600 % au 30 avril 2023; 2,2425 % au 30 avril 2022), remboursable par versements trimestriels de 1 705 953 \$, capital et intérêts, solde de 30 921 459 \$ à l'échéance le 3 janvier 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>60 028</b>	63 171
Emprunt pour la rénovation des résidences, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 1 mois (taux effectif de 4,9575 % au 30 avril 2023; 1,3325 % au 30 avril 2022) plus les frais d'estampillage fixés à 0,2000 %, remboursable par versements mensuels de 55 281 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mai 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>3 883</b>	4 320
Emprunt pour l'acquisition du 3190, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois (taux effectif de 1,8125 % au 30 avril 2022), financé par le fonds de fonctionnement, échu au cours de l'exercice	—	760
Emprunt pour le rachat du contrat de location-acquisition du bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,7200 % (taux effectif de 5,7500 % au 30 avril 2023; 2,5325 % au 30 avril 2022), remboursable par versements trimestriels de 607 355 \$, capital et intérêts, solde de 5 792 382 \$ à l'échéance le 25 janvier 2039, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>32 382</b>	33 655
Montant à reporter	<b>96 293</b>	101 906

**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**10. Dette (suite)**

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Autres emprunts (suite)</b>		
Montant reporté	<b>96 293</b>	101 906
Emprunt pour la construction du complexe MIL, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 0,5400 % (taux effectif de 5,5700 % au 30 avril 2023; 2,3525 % au 30 avril 2022), remboursable par versements trimestriels de 1 254 803 \$, capital et intérêts, solde de 45 785 084 \$ à l'échéance le 1 <sup>er</sup> avril 2035, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>90 786</b>	94 111
Emprunt pour le bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CDOR 3 mois majoré de 62 points (taux effectif de 5,6425 % au 30 avril 2023 ; 2,4325 % au 30 avril 2022), remboursable par versements trimestriels dont le montant est variable et déterminé selon un tableau de remboursement préétabli par la banque, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2036, financé par le fonds de fonctionnement*	<b>11 716</b>	12 474
	<b>198 795</b>	208 491
	<b>847 262</b>	879 812
Moins : tranche à court terme	<b>71 598</b>	85 647
	<b>775 664</b>	794 165

\* Ces emprunts comportent des contrats d'échange de taux d'intérêt présentés à la note 15.  
 Les versements de capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	71 598
2024	73 179
2025	65 175
2026	152 256
2027	91 719

## 11. Actif (obligations) au titre des prestations définies

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Actif au titre des prestations définies du programme de base du régime de retraite	<b>386 230</b>	326 425
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire du régime de retraite	<b>(91 252)</b>	(85 651)
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	<b>(98 769)</b>	(88 874)

### *Régime de retraite*

L'Université offre à l'ensemble de ses salariés un régime de retraite avec un programme de base contributif à prestations définies ainsi qu'un programme surcomplémentaire. Les prestations de ces deux programmes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations du régime sont fournis par les participants et l'Université.

Selon la plus récente évaluation actuarielle, l'Université est tenue de verser une cotisation minimale égale à 11,43 % du salaire des participants pour l'année civile 2023 (11,17 % pour l'année civile 2022). La cotisation réelle versée au courant de l'année civile 2023 est de 11,43 % (11,43 % pour l'année civile 2022). Ce taux n'inclut pas la prestation payable pour le financement du programme surcomplémentaire de retraite qui représente environ 0,85 % de la masse salariale éligible au régime de retraite (0,86 % en 2022).

L'Université évalue la juste valeur des actifs du régime au 30 avril et évalue ses obligations au titre des prestations définies par extrapolation au 30 avril de chaque année pour les besoins de la comptabilité. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation du régime a été effectuée en date du 31 mai 2022. Les données ont été extrapolées au 30 avril 2023.

Les informations relatives au régime de retraite se présentent comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Programme de base		
Juste valeur des actifs du régime de retraite	<b>4 778 010</b>	4 647 411
Obligations au titre des prestations définies	<b>(4 391 780)</b>	(4 320 986)
Actif au titre des prestations définies	<b>386 230</b>	326 425
Programme surcomplémentaire		
Obligations au titre des prestations définies	<b>(91 252)</b>	(85 651)

## 11. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Composition des actifs du régime de retraite au 30 avril :

	<b>2023</b>	2022
	%	%
Titres du marché monétaire et encaisse	<b>4,6</b>	3,6
Obligations	<b>29,6</b>	30,7
Actions	<b>24,7</b>	24,2
Fonds communs de placement et autres investissements	<b>41,1</b>	41,5
	<b>100,0</b>	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite se présentent comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Coût total de l'exercice reconnu à l'état des résultats	<b>50 450</b>	36 708
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	<b>68 144</b>	64 175

### *Régime d'avantages postérieurs à l'emploi*

L'Université a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi destiné à tous les retraités.

L'Université évalue son obligation au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité par extrapolation au 30 avril de chaque année. Les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation complète aux fins de la comptabilisation au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les résultats de cette évaluation ont été extrapolés au 30 avril 2023.

Les informations relatives à ce régime se présentent comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	<b>(98 769)</b>	(88 874)

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi se présentent comme suit :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Coût de l'exercice reconnu à l'état des résultats	<b>8 934</b>	8 505
Prestations versées par l'Université au cours de l'exercice	<b>5 287</b>	4 691

## 11. Actif (obligations) au titre des prestations définies (suite)

### Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par l'Université sont les suivantes :

	2023		2022	
	Régime de retraite (programme de base et programme surcomplémentaire)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite (programme de base et programme surcomplémentaire)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies au 30 avril	<b>5,65</b> <b>(4,75 pour surcomplémentaire)</b>			
Taux d'actualisation		<b>4,75</b>	5,45	5,45
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	<b>2,50</b>	2,50	2,50
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	<b>5,47</b>	—	5,47
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 30 avril	<b>5,90</b> <b>(4,85 pour surcomplémentaire)</b>			
Taux d'actualisation		<b>5,45</b>	5,90	5,90
Taux de croissance de la rémunération	<b>2,50</b>	<b>2,50</b>	2,50	2,50
Taux de croissance des droits de scolarité	—	<b>2,00</b>	—	2,00
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	<b>5,47</b>	—	5,47

## 12. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origines interne et externe

### *Principales catégories d'affectations d'origine externe*

	2023	2022
	\$	\$
<b>Fonds de dotation</b>		
Dotations de source externe dont le revenu doit être utilisé à des fins spécifiées par le donateur et non liées au fonctionnement	<b>291 724</b>	273 818
Dotations de source externe dont l'utilisation des revenus est liée au fonctionnement ou laissée à la discrétion de l'Université	<b>1 927</b>	1 927
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source externe	<b>35 150</b>	28 483
Cumul de revenus de placement ajoutés au capital en dotation <sup>(1)</sup>	<b>35 035</b>	40 362
	<b>363 836</b>	344 590

<sup>(1)</sup> Le cumul de revenus de placement est présenté comme une affectation d'origine externe en raison du protocole de capitalisation de l'Université auquel ont souscrit les donateurs au moment du don. Ce protocole a pour principal objet de maintenir en réserve temporaire les revenus annuels non répartis aux autres fonds en vue d'une répartition ultérieure si les revenus des années subséquentes sont inférieurs aux montants à répartir.

### *Principales catégories d'affectation d'origine interne*

	2023	2022
	\$	\$
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Activités internes associées à la recherche	<b>19 893</b>	17 136
Activités de réaménagement des Services aux étudiants et du Centre d'éducation physique et des sports	<b>192</b>	380
	<b>20 085</b>	17 516
<b>Fonds avec restrictions</b>		
Surplus réalisés sur des activités de recherche affectés principalement à des fins de recherche ou à des fins identiques à celles de l'apport initial affecté de l'externe	<b>12 248</b>	13 766
<b>Fonds des immobilisations</b>		
Acquisitions futures d'immobilisations	<b>58 386</b>	56 816
<b>Fonds de dotation</b>		
Capital affecté de l'interne dont le produit peut être utilisé à la discrétion de l'Université	<b>56 864</b>	50 916
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source interne	<b>8 251</b>	7 548
	<b>65 115</b>	58 464

### 13. Soldes de fonds à la fin de l'exercice du fonds de fonctionnement

Les activités du fonds de fonctionnement sont principalement de deux types :

- les activités générales d'enseignement financées principalement à même la subvention du MES affectée au fonctionnement et par les droits de scolarité;
- les activités spécifiques associées à la recherche financées à même des affectations internes de fonds déterminées par la direction de l'Université.

L'Université a affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour des activités internes de recherche. Les sommes ainsi affectées de l'interne à des activités associées à la recherche sont incluses dans le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne du fonds de fonctionnement. En 2023, le montant d'affectation d'origine interne de l'exercice s'élève à 34 806 400 \$ (29 683 000 \$ en 2022). Les affectations d'origine interne à des activités associées à la recherche s'élèvent à 19 893 200 \$ au 30 avril 2023 (17 136 000 \$ au 30 avril 2022).

En 2023, l'Université n'a pas affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour la création de réserves pour l'amortissement de certaines immobilisations. (valeur nulle également en 2022). Le solde de fonds affecté à la création de réserves pour l'amortissement de certaines immobilisations s'élève à 191 700 \$ au 30 avril 2023 (379 900 \$ au 30 avril 2022).

### 14. Virements interfonds

	<b>2023</b>			
	<b>Fonds de fonctionnement</b>	<b>Fonds avec restrictions</b>	<b>Fonds des immobili- sations</b>	<b>Fonds de dotation</b>
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	<b>(16 803)</b>	—	<b>16 803</b>	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	<b>(34 750)</b>	<b>(5 750)</b>	<b>40 500</b>	—
Affectation d'origine interne en dotation	<b>(6 405)</b>	—	—	<b>6 405</b>
Récupération d'affectations d'origine interne	<b>463</b>	—	—	<b>(463)</b>
Transfert de gains non réalisés aux dotations associées au fonds de fonctionnement	<b>(776)</b>	—	—	<b>776</b>
Revenus de placement non requis <sup>(1)</sup> virés en dotation	<b>(6)</b>	—	—	<b>6</b>
	<b>(58 277)</b>	<b>(5 750)</b>	<b>57 303</b>	<b>6 724</b>



**Université de Montréal**  
**Notes complémentaires**

30 avril 2023

(tableaux en milliers de dollars)

**14. Virements interfonds (suite)**

	2022			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(20 111)	—	20 111	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations et au service de la dette	(35 279)	(5 916)	41 195	—
Affectation d'origine interne en dotation	(4 454)	—	—	4 454
Récupération d'affectations d'origine interne	5	—	—	(5)
Transfert de pertes non réalisés cumulés aux dotations associées au fonds de fonctionnement	2 212	—	—	(2 212)
Revenus de placement non requis <sup>(1)</sup> virés en dotation	(392)	—	—	392
	<u>(58 019)</u>	<u>(5 916)</u>	<u>61 306</u>	<u>2 629</u>

<sup>(1)</sup> Représente le réinvestissement (la capitalisation) de la tranche des revenus de placement non requis par les fonds bénéficiaires.

**15. Instruments financiers**

En vertu de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, l'Université est soumise aux risques financiers suivants :

*Risque de crédit*

L'Université consent du crédit aux étudiants dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Une tranche importante des débiteurs est composée de subventions à recevoir du MES. L'Université évalue le risque de défaut d'encaissement comme étant faible.

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'Université fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Université est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée l'Université varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. L'Université gère ce risque en appliquant une politique de placement qui permet une diversification des placements.

## 15. Instruments financiers (suite)

### *Risque de change*

Ce risque découle des participations détenues par l'Université dans des titres étrangers et des obligations étrangères. La politique de placement appliquée par le fonds de dotation est l'outil utilisé pour gérer ce risque. Au 30 avril 2023, les participations détenues par l'Université libellées en devises représentent une juste valeur de 218 633 000 \$ en dollars canadiens (185 663 000 \$ au 30 avril 2022).

Au 30 avril 2023, l'Université possède des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 12 671 106 \$ US à des taux variant de 1,34162 à 1,34165 et échéant le 15 mai 2023. Ces contrats visent à couvrir des placements encaissables en dollars américains; ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Les contrats de change sont évalués à la juste valeur et sont présentés distinctement à l'état de la situation financière, à l'actif ou au passif selon la situation.

### *Risque de taux d'intérêt*

Les fonds d'obligations dans lesquels l'Université détient des participations sont composés d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des participations détenues par l'Université. Il en est de même pour les placements en obligations détenus par l'Université.

Les obligations et les emprunts financés par le MES sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions du MES. La majorité des autres dettes porte intérêt à un taux variable et est couverte par des contrats d'échange de taux d'intérêt.

En vertu de ces contrats d'échange de taux d'intérêt conclus par l'Université, cette dernière doit décaisser des intérêts à des taux fixes en contrepartie de taux variables. Ces contrats d'échange de taux d'intérêt ont des échéances diverses et se répartissent comme suit au 30 avril 2023 :

Date d'échéance	Montant nominal initial	Paie ou reçoit	Taux fixe	Taux variable
	\$		%	
31 mai 2030	9 000	paie, fixe reçoit, variable	5,5000	CDOR 1 mois majoré de 0,20 %
1 <sup>er</sup> avril 2035	100 000	paie, fixe reçoit, variable	1,8242	CDOR 3 mois majoré de 0,54 %
1 <sup>er</sup> octobre 2035	105 936	paie, fixe reçoit, variable	5,1300	CDOR 3 mois majoré de 0,43 %
1 <sup>er</sup> juin 2036	13 032	paie, fixe reçoit, variable	1,0851	CDOR 3 mois
25 janvier 2039	37 219	paie, fixe reçoit, variable	3,4850	CDOR 3 mois majoré de 0,72 %

Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Comme ces contrats d'échange de taux d'intérêt n'ont pas été comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture, ils sont inscrits à l'état de la situation financière dans le fonds des immobilisations à leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée à partir d'informations obtenues de la contrepartie bancaire avec laquelle ces contrats ont été négociés.

## 15. Instruments financiers (suite)

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité concerne le risque que l'Université ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Université surveille son solde d'encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2023, les principaux passifs financiers étaient le découvert bancaire, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la dette et les instruments financiers dérivés.

## 16. Entités sans but lucratif contrôlées et partenariat

### *Entités sans but lucratif contrôlées*

L'Université contrôle les Presses de l'Université de Montréal et IRICoR. Ces entités sous le contrôle de l'Université n'ont pas été consolidées dans les présents états financiers. Les données financières combinées de ces entités sont les suivantes :

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
<b>Situation financière</b>		
Éléments d'actif	<b>16 169</b>	17 137
Éléments de passif	<b>14 116</b>	14 615
Excédent des éléments de l'actif sur ceux du passif	<b>2 053</b>	2 522
	<b>16 169</b>	17 137
<b>Résultats</b>		
Produits	<b>7 915</b>	7 844
Charges	<b>8 384</b>	6 733
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<b>(469)</b>	1 111

### *Partenariat*

L'Université s'est engagée dans un partenariat avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal et la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal.

Ce partenariat est reconnu sous le nom d'Institut de valorisation des données (IVADO).

Compte tenu de sa nature, ce partenariat n'est pas une personne morale distincte. Chaque membre du partenariat enregistre dans ses propres états financiers sa quote-part des produits et des charges de l'exercice. L'Université est le fiduciaire du partenariat.

Les états financiers de l'Université incluent des produits de 11 243 000 \$ (10 332 000 \$ en 2022) et des charges équivalentes attribuables à ce partenariat.

## 17. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

*Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser*

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Débiteurs	<b>(145 869)</b>	(53 436)
Stocks	<b>(485)</b>	(277)
Charges imputables au prochain exercice	<b>(200)</b>	(590)
Créditeurs et charges à payer	<b>(9 174)</b>	4 021
Produits reportés	<b>(2 728)</b>	(2 402)
Apports reportés	<b>11 243</b>	62 216
Subventions à rembourser ou à verser	<b>131 276</b>	2 956
	<b>(15 937)</b>	12 488

*Opérations sans effet sur la trésorerie*

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Immobilisations impayées à la fin de l'exercice	<b>58 577</b>	43 167

## 18. Engagements

- (a) Le fonds de fonctionnement a des engagements totalisant 298 080 300 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contributions pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations. Ce montant se répartit ainsi :

	<u>Engagements</u>
	\$
Unités autofinancées	15 900 900
Autres unités du fonds de fonctionnement	<u>282 179 400</u>

- (b) Le fonds avec restrictions a des engagements totalisant 4 396 000 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contributions pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations.

## 18. Engagements (suite)

- (c) L'Université est liée par différents contrats de location d'espaces physiques, d'équipement et de matériel informatique. Les engagements totaux relatifs à ces contrats totalisent 72 161 900 \$. Les versements minimaux requis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2023	15 501 800
2024	15 536 300
2025	11 813 800
2026	6 288 700
2027	2 227 800

- (d) L'Université s'est engagée auprès d'une institution financière à garantir, en cas de défaut, une somme maximale de 750 000 \$ en lien avec un emprunt des Presses de l'Université de Montréal, organisme contrôlé par l'Université.
- (e) Au 30 avril 2022, l'Université s'est engagée par contrats auprès de fournisseurs externes pour un montant total de 137 001 800 \$.

## 19. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est partie à diverses réclamations visant principalement certains projets de développement immobilier. Bien qu'au 30 avril 2023, l'issue de ces différentes réclamations en suspens ne puisse être déterminée avec certitude, l'Université est d'avis que celle-ci n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, le résultat de ses activités ou ses flux de trésorerie.